



La traçabilité des produits cosmétiques

Nouveau règlement cosmétique européen : serez-vous prêts dans les délais ?

Le 13 juillet 2013 entrera en vigueur le règlement (CE) N° 1223/2009 relatif aux produits cosmétiques. Ce texte « établit des règles auxquelles doit satisfaire tout produit cosmétique mis à disposition sur le marché, afin de garantir le fonctionnement du marché intérieur et d'assurer un niveau élevé de la protection humaine ».

Dès juillet 2013, fabricants et distributeurs seront donc tenus de se conformer à un ensemble de règles :

- Restrictions concernant l'utilisation de certaines substances ;
- Exigences en matière d'évaluation de la sécurité, de dossier d'information produit et de notification des autorités ;
- Obligations « d'identification des produits dans la chaîne d'approvisionnement » ou **traçabilité**.

L'évolution de la réglementation impose donc de penser la traçabilité sur l'ensemble de la chaîne et renforce l'urgence : **serez-vous prêts le 13 juillet 2013 ?**

Des enjeux multiples

La réglementation exige des fabricants et des distributeurs qu'ils prennent « toutes les mesures appropriées, y compris des actions correctives de mise en conformité du produit cosmétique, de retrait du marché ou de rappel, dans un délai expressément mentionné, proportionnées à la nature du risque, lorsqu'une non-conformité est constatée... ».

Au-delà du respect de la réglementation, **les véritables enjeux sont d'ordre économique** :

- Préserver le capital de la marque et l'image de l'entreprise en étant en mesure de procéder rapidement au retrait ou rappel de produits ;
- Effectuer retraits ou rappels à moindre coût, en ciblant les produits et leur localisation au sein du réseau de distribution.

Six enseignements

Nous avons développé une offre qui permet à nos clients, fabricants ou distributeurs de produits cosmétiques, de mettre en place des solutions de traçabilité adaptées à leur écosystème et aux contraintes de délais et de budgets. Cette offre s'appuie sur notre connaissance du secteur et notamment 6 enseignements tirées de notre pratique professionnelle.

1. Définir les scénarios de retrait ou rappel comme point de départ de la réflexion

Les scénarios de rappel définissent de manière concrète et claire les résultats attendus : ils constituent donc le point de départ pour un projet de traçabilité pragmatique.

2. Evaluer la précision dont vos partenaires sont capables

La précision de la traçabilité dans la chaîne d'approvisionnement est dictée par les capacités de chacun de ses maillons à identifier les éléments « traçables ».

3. S'appuyer sur des standards internationaux

Les solutions de traçabilité mises en œuvre doivent s'appuyer sur des standards internationaux, comme GS1 par exemple, pour la codification et les échanges de données entre partenaires.

4. Trouver les bons compromis entre coûts et risques

Les décisions relatives à la finesse des éléments tracés (type de flux, gestion des rompus ...) doivent être fondées sur des analyses de compromis entre le « coût de faire » et « les coûts et les risques de ne pas faire », intégrant des données d'occurrence et de volumétrie.

Six enseignements (suite)

5. Développer une organisation opérationnelle reposant sur quelques principes clés

- Des identifiants nouveaux (EAN, N° Lot, etc.) pour chaque transformation, y compris sur les produits finis (opérations de copacking par exemple) ;
- Des liens entre les identifiants (EAN et/ou N° de lots des composés et composants par exemple) ;
- Des tests réguliers, des simulations opérationnelles de type retrait / rappel ;
- La mise en point d'une gestion de crise adaptée pour gérer la communication interne et externe en cas d'alerte.

6. Cadrer les projets avant de se lancer dans la mise en œuvre de solutions

Les projets doivent couvrir le choix des solutions informatiques, diverses et pléthoriques parmi plusieurs catégories :

- Les solutions métier de type ERP, MES, ou WMS (affectation des identifiants tout au long du flux physique, stockage des données ...) ;
- Les solutions d'échange d'information type EDI ou web EDI ;
- Les solutions d'identification et d'acquisition automatique de données de type lecteurs code barre ou puces RFID.

Les clés du succès

L'approche d'aXoma Consultants vise à réunir les conditions du succès des projets de traçabilité.

Pour diagnostiquer votre performance :

- Elaboration des **scénarios de traçabilité** amont et aval afin de fixer le niveau d'ambition en termes concrets : niveau de précision des éléments à tracer, acteurs internes et partenaires externes à mobiliser, délais de réponse aux requêtes de traçabilité ;
- **Simulation de rappels de produits**, sur la base des scénarios de rappel ; synthèse des acquis et des lacunes des solutions de traçabilité ;
- **Enquête interne et auprès des partenaires** afin de compléter les résultats de la simulation par un état des lieux des pratiques et des outils ;

Pour cadrer vos projets :

- **Choix des standards** à appliquer en collaboration avec les partenaires ;
- Déclinaison des scénarios et du bilan en termes de **solutions et procédures** à mettre en œuvre pour codifier les référentiels, identifier les éléments « traçables » puis pour collecter et stocker les données et les partager ;
- **Analyse des impacts** métiers et SI et élaboration du plan projet et des plans d'actions.

Pour mener à bien vos projets :

- Aide au choix des solutions de traçabilité ;
- Animation des **ateliers de travail thématiques** :
 - Alignement des référentiels de données avec les partenaires : fournisseurs, prestataires logistiques, distributeurs ;
 - Affectation des identifiants, liens entre les identifiants et échanges de données avec chaque maillon de la chaîne d'approvisionnement ;
 - Procédures de retrait / rappel ;
 - etc.
- Support méthodologique ou métier au cours des phases de réalisation, tests, déploiement ;
- Pilotage de projet.

Nos atouts

- **Indépendance** vis-à-vis des éditeurs, distributeurs et intégrateurs de solutions informatiques
- **Double compétence** métier « Gestion des opérations » et « Systèmes d'information »
- **Expérience** du secteur des cosmétiques et des circuits de distribution GMS et sélectifs

Qui sommes-nous?

aXoma Consultants est un cabinet de conseil en management, fondé par des professionnels issus des plus grandes firmes de conseil. Nous assistons nos clients, grands comptes ou PME à sécuriser leurs projets et leurs investissements d'innovation, de restructuration ou d'amélioration de performance. Nous intervenons sur des projets, porteurs d'enjeux pour l'entreprise et dont le succès repose sur la bonne articulation entre les métiers et les systèmes d'information.

NOUS CONTACTER

www.axoma-consultants.com

aXoma Consultants SAS 64 bis rue Kléber 92300 Levallois-Perret Tel 01 41 05 64 05